

Service public territorial



**TOUS ENSEMBLE
AU SECOURS DE
LA PLANÈTE**

PAGE 8

CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO



GARDEZ LEUR CONTACT
ET RESTEZ EN RELATION



CHRISTELLE BONNEMASON-CARRÈRE (P. 11)

Adjointe au maire de Pau en charge de l'environnement, du développement durable et de l'innovation
c.bonnemason-carrere@ville-pau.fr



AUDREY THOMAS (P. 19)

Responsable service recrutements de la ville de Clermont-Ferrand (63)
audthomas@ville-clermont-ferrand.fr



BLANDINE BOLARD (P. 29)

Coordinatrice des accueils de loisirs du multisite Nord (39)
blandine.bolard@grand-dole.fr



JEAN-PAUL OMEYER (P. 6)

Vice-président de l'Agence nationale du sport
jean-paul.omeyer@grandest.fr



CHRISTELLE CABANIS (P. 14)

Conseillère départementale du Tarn déléguée à la jeunesse
christelle.cabanis@tarn.fr



HERVÉ CLAEYSEN (P. 25)

Formateur pour le CNFPT
herve.claeyssen@app-conseil.fr



EDDIE CHINAL (P. 10)

Cofondateur de ForestEner
eddie.chinal@forestener.fr



JEAN-PASCAL SAMMUT (P. 17)

Directeur du CFA Languedoc-Roussillon (CNFPT)
jeanpascal.sammuto@cnfpt.fr



STÉPHANE GUGGINO (P. 27)

Directeur système d'information (DSI) de la ville de Sainte-Maxime (83)
sguggino@ste-maxime.fr



PIERRE-STÉPHANE SIMÉON (P. 30)

Formateur pour le CNFPT
pierre.stephane.simeon@gmail.com



ÉMILIE MORELLO (P. 11)

Chargée de mission défi Zéro déchet Pau Béarn Pyrénées (64)



MARIE-HÉLÈNE TOUTIN (P. 18)

Ingénieure d'étude, Université de Lille, Clersé, CNRS
marie-helene.toutin-trelcat@univ-lille.fr



PATRICK PASQUIER (P. 28)

Chargé de mission Grand Paris Seine Ouest (92)
patrickpasquier33@neuf.fr

Service public territorial

N° 39 – Janvier 2020

Bimestriel publié
par le CNFPT

Service public territorial
80, rue de Reuilly
75012 Paris

Directeur de la
publication :
François Deluga

Co-directeurs
de la publication :
Laurent Trijoulet,
Alexandra Weinstein

Rédacteur en chef
délégué :
Xavier Gloubokii

Rédactrice en chef :
Natacha Pijselman

Rédaction :
Yann Cabaret,
Virginie Fauvel,
Véronique Pierré,
David Rey

Crédits photo :
Divergence-images :
Xavier Testelin,
Emmanuelle Thiercelin
M.Y.O.P,
Getty

Illustration :
Stereographic

Mise en page :
studio graphique
du CNFPT

Abonnements :
01 55 27 41 36,
corinne.coitou@cnfpt.fr

Impression :
Léonce Deprez
Imprimerie

ISSN 2118-0083

Tirage :
25 000 exemplaires.

5

IDÉES

OUVERTURE P. 5

NOTRE INVITÉ P. 6

Jean-Paul Omeyer, « Chaque région pourra décider de son propre projet sportif »

LE GRAND FORMAT P. 8

CITOYENS ET COLLECTIVITÉS, AU SECOURS DE LA PLANÈTE



15

TENDANCES

OUVERTURE P. 15

Actualité législative, juridique et territoriale

ÇA FAIT DÉBAT P. 16

L'apprentissage : quels bénéfices pour les collectivités ?

ON ANTICIPE P. 20

L'agriculture urbaine, pour « upcycler » la ville

23

ACTIONS

OUVERTURE P. 23

Lancement de la formation des agents des Maisons France Services

SUR LE TERRAIN P. 24

Pour une culture commune de l'entretien professionnel

PANORAMA P. 26

Manager à l'ère du numérique

IL TÉMOIGNE P. 30

Trouver la réponse en soi avec la formation-action

SUR LE WEB

VOS LIENS VERS LES TENDANCES ACTUELLES

Pollution de l'air

Réseau Action Climat a produit avec @greenpeacefr et @UNICEF_france un classement des 12 plus grandes agglomérations françaises. Le but ? Évaluer leur action contre la pollution de l'air

 @RACFrance


SIGNATURE

Le 20 novembre dernier, un accord cadre a été signé entre le CNFPT et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG). L'objectif ? Renforcer l'articulation et la lisibilité des actions des deux institutions et en déployer de nouvelles à l'attention des employeurs territoriaux et des agents.

[linkedin/cnfpt](https://www.linkedin.com/company/cnfpt)

SALON DES MAIRES

« La reconnaissance de la diversité des territoires est quelque chose de très important. » #SMCL #SMCL2019

 @j_gourault

Formation

Martine François, directrice générale adjointe chargée du développement de la formation au CNFPT, décrypte la nouvelle offre de service en vidéo.

[facebook.com/Centrenationaldelafonctionpubliqueterritoriale](https://www.facebook.com/Centrenationaldelafonctionpubliqueterritoriale)

PODCAST

Chaque semaine, France Inter propose avec son émission « Code Postal » de partir à la rencontre des villes, des villages pour qui l'élection municipale de mars 2020 sera un rendez-vous majeur.

[franceinter.fr](https://www.franceinter.fr)

Télémédecine

Consulter un médecin en visioconférence dans une mairie, c'est désormais possible en Eure-et-Loir, et c'est une première en France. La commune du Favril a mis en service une cabine de télémédecine en octobre dernier.

[lechorepublicain.fr](https://www.lechorepublicain.fr)

IDÉES

Citoyens et collectivités, ensemble
pour sauver la planète.



ÉDITO

FRANÇOIS DELUGA

Président du CNFPT, Maire du Teich

 @Francoisdeluga

« 2020, une année de changements »

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020. Qu'elle soit source d'épanouissement personnel, de réussite professionnelle et d'apaisement collectif. 2020 sera une année de changements avec le renouvellement des exécutifs municipaux et intercommunaux. Pour les élus et élus, bien sûr, mais également pour les cadres territoriaux qui saisiront ce moment pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives professionnelles. Le CNFPT sera là pour les accompagner.

Le CNFPT a enregistré l'an passé une hausse de 30 % de son activité de formation. Tout indique que ce rythme se poursuivra, en 2020, alors même qu'une nouvelle compétence, issue de la loi du 6 août dernier de transformation de la fonction publique, lui est confiée : le financement de 50 % des frais de formation des apprentis dans les collectivités territoriales. Nouvelle compétence donc mais, à ce stade, sans ressource supplémentaire. Or, ce sont entre 35 et 50 millions d'euros qui devront être trouvés pour assurer ce financement. Il ne serait pas tolérable que cela se fasse au détriment de la formation initiale et continue des agents territoriaux.

Enfin, en 2020, le CNFPT connaîtra une réorganisation de ses délégations telle qu'imposée par la loi. Désormais, les délégations correspondront au redécoupage régional de 2015. Néanmoins, le CNFPT conservera, comme je m'y suis engagé, l'ensemble de ses implantations territoriales, afin de rester au plus près des agents territoriaux et de demeurer le service public du service public.

IDÉES. NOTRE INVITÉ
**JEAN-PAUL
 OMEYER**

« **CHAQUE RÉGION
 POURRA DÉCIDER
 DE SON PROPRE
 PROJET SPORTIF** »

JEAN-PAUL OMEYER

Vice-président de l'Agence nationale du sport

Diplômé du CREPS de Strasbourg, Jean-Paul Omeyer a été conseiller technique et pédagogique supérieur de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports du Haut-Rhin de 1969 à 2010. Il est aujourd'hui le président de la Commission des sports Grand Est et de celle des Régions de France depuis 2016. Il est vice-président de la Région Grand Est depuis 2017 et de l'agence nationale du sport en tant que représentant des collectivités territoriales.

Vice-président de la région Grand Est, Jean-Paul Omeyer l'est aussi de la toute nouvelle Agence nationale du sport. Ce groupement d'intérêt économique dans lequel les collectivités locales sont représentées va contribuer à la mise en place de conférences régionales chargées d'élaborer des chartes prenant en compte la diversité actuelle des pratiques sportives. Décryptage.

L'Agence nationale du sport (ANS) vient d'être créée. Quelle est sa mission ?

J.P.O. : Créée par un arrêté du 20 avril 2019, l'ANS est un groupement d'intérêt économique dont la mission est de réfléchir à une nouvelle gouvernance pour développer le sport en France. Son collège est composé à 30 % par des représentants de l'État, 30 % par le mouvement sportif, 30 % par les collectivités territoriales et à 10 % par des acteurs du monde économique. Sa création répond à un premier constat fait par l'ancienne ministre des Sports, Laura Flessel en novembre 2017, ainsi que par le président de la République : le sport

est devenu l'affaire de tout le monde et plus seulement de l'État central. C'est une réalité en termes budgétaires : l'État consacre 450 millions d'euros pour le sport, les collectivités territoriales 13 à 14 milliards. Il y a aussi une attente historique du mouvement sportif pour être à la table des décideurs.

L'ANS répond aussi à une évolution des pratiques ?

J.P.O. : Tout à fait. Désormais, deux Français sur trois font du sport en dehors d'une association sportive. Le monde économique, et plus particulièrement l'Union sport et cycles qui regroupe tous les grands donneurs d'ordres en matière de matériels et d'offres sportifs, notamment dans les structures privées, est donc directement intéressé par la création de l'ANS. Cette nouvelle gouvernance s'appuiera sur deux piliers : la très haute performance et les pratiques sports pour tous. C'est-à-dire que tout citoyen, quel que soit son lieu de vie, doit avoir la capacité de pratiquer toutes les disciplines, ou en tout cas, le maximum. C'est le pilier territorial de l'agence.



« Le sport n'est pas seulement une charge pour l'État mais aussi un investissement, notamment à travers les parcours santé, ce qui permet des économies pour notre système d'assurance maladie. »

Jean-Paul Omeyer

Quelle est, justement, la place des collectivités territoriales dans cette architecture ?

J.P.O. : La loi du 1^{er} août 2019 prévoit la création de conférences régionales du sport, qui ne seront pas des déclinaisons de l'ANS, mais auront le même collègue. Elles seront mises en place à partir du 1^{er} janvier 2020. Elles travailleront sur un projet de territoire qui sera différent selon que l'on est en Île-de-France, dans les Alpes ou sur la côte Atlantique. Ainsi, la spécificité de chaque territoire et la capacité de ses acteurs à décider d'un projet sportif sont reconnues. Une fois les grands axes actés dans une charte (haut niveau, besoins en équipements, parcours santé et/ou nature, rôle social...), en principe d'ici l'été prochain, une conférence locale des financeurs sera organisée pour trouver l'argent nécessaire à l'émergence des projets. L'échelon adéquat nous semble être le département. Mais la charte régionale ne sera qu'un document d'orientation sans force obligatoire. Les communes et groupements de communes resteront maîtres de leurs financements. L'ANS va de son côté établir un projet sportif qui alimentera les réflexions des conférences et pourra leur apporter une aide *via* une force d'expertise.

Quel bilan tirez-vous du Schéma régional de développement du sport du Grand Est, initié dès 2018 et qui préfigure ces conférences régionales ?

J.P.O. : Nous avons identifié que notre territoire se caractérise par 65 % d'espace naturel et que les sports de nature pouvaient être un axe majeur de caractérisation des territoires. Nous avons aussi identifié un manque d'équipements structurants pour accueillir de grands événements. La Région a également besoin de mieux accompagner les sportifs de haut niveau avec des doubles projets (premier projet : le sport, deuxième projet, la reconversion). Enfin, nous devons davantage prendre en compte les nouvelles pratiques avec la création de parcours urbains et de santé.



Découvrez l'ensemble de nos interviews sur la médiathèque du site cnfpt.fr



UNE OFFRE DE SERVICE COMPLÈTE ET DIVERSIFIÉE

La prise en compte du changement climatique fait désormais partie du quotidien des populations car ses conséquences sont d'ores et déjà visibles. Si les collectivités agissent aujourd'hui sur l'atténuation des effets en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, elles accompagnent également

les acteurs locaux vers l'adaptation. Le CNFPT s'engage auprès des collectivités et de leurs agents dans leurs démarches en proposant une offre de service complète. La transversalité du sujet et la grande diversité des thématiques traitées (santé, bâtiments, énergie, nature en ville, plan climat...)

amènent le CNFPT à proposer une offre diversifiée comprenant des formations, des journées d'actualités, des MOOC, des webinaires... À noter dans les agendas, la reprogrammation de la journée d'actualité du 21 janvier 2020 sur les risques sanitaires et changements climatiques.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CITOYENS ET COLLECTIVITÉS, AU SECOURS DE LA PLANÈTE

À la tête du mouvement des jeunes pour la préservation de l'environnement, Greta Thunberg, récemment élue personnalité de l'année par le Time, fédère les jeunes citoyens autour de la question du climat. Parce qu'aujourd'hui, le citoyen est au cœur de l'action. C'est ce qu'affirme Christophe Aubel, directeur général de l'Agence française pour la biodiversité, lors de son intervention aux derniers Entretiens territoriaux de Strasbourg : « *On n'arrivera pas à changer le modèle sans le citoyen, les collectivités territoriales ne pourront y arriver sans l'impulsion et l'engagement citoyen* ». Partout en France, des collectivités, conscientes de l'urgence, s'engagent dans des actions de sensibilisation, mettent en place des projets, lancent des initiatives liées au développement durable et cherchent à impliquer les citoyens, qu'ils soient simples usagers ou regroupés en collectif. Les collectivités soutiennent et accompagnent les démarches des citoyens dès lors qu'elles bénéficient à la collectivité. Petite revue d'initiatives locales.



Ville de Lucinges (74) Un partenariat public/privé qui implique les citoyens

En Haute-Savoie, Lucinges (1 500 habitants) se situe au cœur d'une région de tradition forestière. Pour chauffer des bâtiments communaux, les citoyens ont trouvé tout naturel de participer financièrement à la création d'un réseau de chaleur utilisant cette ressource, via Energie Partagée, une structure qui finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Et l'implication de ForestEner, qui a vocation à réaliser la transition énergétique avec tous les acteurs concernés, a permis à la commune de mener à bien le projet, malgré des moyens humains et financiers limités. Ancrée dans l'économie locale (le bois provient d'une entreprise locale, ce qui permet à l'argent de rester sur le territoire), la chaufferie a nécessité un investissement de 1,05 million d'euros, dont 442 000 euros proviennent de la région Rhône-Alpes, et 152 000 euros de l'épargne citoyenne. Le réseau de chaleur est délégué par la mairie à ForestEner et les citoyens s'impliquent au quotidien en récoltant les cendres de la chaudière pour les distribuer aux agriculteurs et en mesurant régulièrement le taux d'humidité du bois dans le silo et ainsi s'assurer de sa qualité énergétique.



Fiche projet

Contexte :

- Lucinges, 1 500 habitants, réfléchissait à la meilleure façon de chauffer plusieurs bâtiments communaux ou intercommunaux.

Initiative :

- Pour mettre en place un réseau de chaleur bois énergie, la commune a fait appel à ForestEner, une structure qui intervient sur des projets de petite taille en impliquant les collectivités territoriales et les citoyens.

EDDIE CHINAL

Cofondateur de ForestEner

« J'ai rencontré Yves Dieulesaint fin 2016. Conseiller municipal de Lucinges, il était très favorable à la solution bois énergie pour le réseau de chaleur prévu par la ville. Au fil des conseils municipaux, il a su remporter l'adhésion de tous. ForestEner porte des projets énergie clés en main, avec du financement citoyen et l'implication des collectivités territoriales, dans un principe de totale transparence et de cogouvernance.

À Lucinges, l'implication de la municipalité a permis le raccordement supplémentaire de 5 maisons individuelles, de 2 entreprises et d'une copropriété de 11 logements. L'école a réalisé, avec les CM1 et CM2, les panneaux pédagogiques expliquant le projet. Et la mairie est entrée au capital de ForestEner, tout comme Sassenage et Quaix en Chartreuse, deux collectivités ayant elles aussi mené des projets avec ForestEner. »



CA Pau Béarn Pyrénées (64)

Chaque geste compte : deux défis pour s'en convaincre

Pour mobiliser les citoyens sur des problématiques d'économie d'énergie et de gestion des déchets, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées organise, du 1^{er} décembre 2019 au 30 avril 2020, les défis « Énergie positive » et « Zéro déchet ». Gratuits et ludiques, ces défis se jouent en équipes de 6 à 10 familles. Objectif : réduire les consommations de gaz, d'électricité, d'eau et diminuer le poids des poubelles (ordures ménagères et tri), en apprenant les écocgestes favorables à l'environnement – et au portefeuille des participants. « *Ces défis montrent notre volonté de nous inscrire dans une démarche d'innovation, y compris avec des projets qui impliquent les citoyens* » explique Christelle Bonnemason-Carrère, adjointe au maire en charge de l'environnement, du développement durable et de l'innovation. « *Nous voulons être modèle en matière énergétique.* »

Pour aider les participants, la communauté leur distribue un guide des 100 écocgestes, organise des ateliers, des rencontres et fournit des outils : balance pour peser les déchets, lombri-composteur, autocollant stop pub, wattmètre pour connaître la consommation électrique d'un appareil, outils pour mesurer le débit de l'eau. « *L'important est de ne pas s'arrêter au défi mais d'instaurer des réflexes qui perdureront* » insiste Émilie Morello, chargée de mission défi Zéro déchet. L'an dernier, les défis ont permis aux familles d'économiser 128 000 kWh (- 21 % par rapport à la consommation de l'année précédente) et d'éviter 2,6 tonnes de déchets (- 34 %).

Fiche projet

Contexte :

- La communauté d'agglomération souhaite sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie et à la gestion des déchets grâce à des gestes simples.

Initiative :

- Pendant 5 mois, les défis Zéro déchet et Énergie positive proposent aux familles participantes, regroupées en équipes, de s'engager à diminuer leurs déchets et leur consommation énergétique (eau, électricité, gaz...).

CHRISTELLE BONNEMASON-CARRÈRE

Élue à l'environnement, au développement durable

« **Nous sommes tous concernés. Cette année, pour être au cœur des actions citoyennes et favoriser la proximité avec les habitants, nous avons choisi d'impliquer les adjoints de quartier et d'ouvrir les défis à l'ensemble des élus et élus.** »



Département de la Nièvre (58) Stop au gaspillage alimentaire !

La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue un levier important d'une alimentation durable et responsable. Ce constat, le conseil départemental de la Nièvre l'a fait en 2016, lorsqu'il a initié, avec le concours de l'ADEME, un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire qui s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable. Destinataires : les collégiens et les équipes des 27 collèges nivernais pourvus d'une restauration collective. Le premier objectif a consisté à diminuer de 30 % les 32 kg de déchets annuels par élève via des opérations de sensibilisation des collégiens et des équipes en cuisine, la pesée régulière des biodéchets et la mise en œuvre de plans d'actions personnalisés pour chaque établissement. Un objectif qui s'accompagne d'une aide au développement d'un circuit court d'approvisionnement de produits alimentaires auprès des producteurs locaux... Après 3 ans, les établissements sont autonomes dans leur gestion du gaspillage alimentaire et le département peut dorénavant s'engager, toujours auprès des collèges, dans un plan de gestion des fluides et de l'énergie.

Fiche projet

Contexte :

- L'adoption d'un schéma départemental d'adaptation au changement climatique qui détermine les politiques menées sur le territoire.

Initiative :

- Depuis septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de soutien de l'approvisionnement de proximité est mise en place pour l'ensemble des collèges du territoire.

CYRILLE JOUGELET

Adjoint au chef de service environnement

« Nos actions de lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrivent dans notre stratégie d'adaptation au changement climatique, inscrite dans notre plan d'action 2016-2021.

Les 27 collèges concernés ont reçu une feuille de route personnalisée contenant jusqu'à une trentaine d'actions à mettre en place, par les enfants et par les cuisiniers. En trois ans, 513 actions ont été réalisées. De 133 grammes de déchets par jour et par convive en 2016, nous sommes passés à 103 grammes en 2019. Nous avons aussi aidé les cuisinières et cuisiniers à créer un réseau pour discuter du gaspillage alimentaire et partager leurs bonnes pratiques. Et le département s'est inscrit à la plateforme Agrilocal, qui met en relation les acheteurs publics et les producteurs locaux, tout en respectant les règles d'appel d'offre des marchés publics. »



Société d'économie mixte SEM Soleil (42)

Douze agriculteurs se mobilisent pour la méthanisation

En 2012, douze agriculteurs des Monts du Lyonnais (42) s'engagent dans un projet de méthanisation collective. Leur objectif : recycler les effluents d'élevage, les biodéchets et les restes de l'industrie agroalimentaire du secteur pour produire du biogaz. Injecté dans le réseau local de distribution de gaz, celui-ci alimentera les foyers alentours. Organisés en association, les agriculteurs sollicitent des structures intercommunales comme le SIMOLY⁽¹⁾ (dont les compétences ont été reprises en 2017 par la communauté de communes des Monts du Lyonnais) et le SIEL Territoire énergie Loire, mais aussi Énergie partagée, une structure qui finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. « *Le projet nous paraissait très intéressant par sa configuration d'origine : un groupe d'agriculteurs compétents et motivés pour investir, le soutien du territoire avec SIMOLY, et l'investissement citoyen avec Énergie partagée, constituaient pour nous un socle de réussite* » se souvient Olivier Neff, président du directoire de SEM Soleil. « *L'intérêt du projet, la répartition des rôles et des compétences ont créé une émulation et une crédibilité auprès des autres partenaires (banques, institutions). Cela a garanti l'efficacité sur le moyen terme comme sur le long terme* ». Le SIEL Territoire énergie Loire venait justement de créer la société d'économie mixte SEM Soleil, afin de pouvoir participer aux projets de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, méthanisation) qui se développaient sur le territoire. Aujourd'hui, la SAS Méthamoly est constituée à 75 % de l'investissement personnel des agriculteurs, de la SEM Soleil, d'Enercoop et d'Énergie partagée, et à 25 % d'Engie et du fonds OSER. L'unité de méthanisation (coût : 6,2 millions d'euros), implantée à Saint-Denis-sur-Coise (42) a été inaugurée en avril 2019. Sa production est estimée à 14 000 MWh/an pour 2020 soit la consommation de 1 500 foyers et permet d'éviter 3 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

(1) Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais.

Fiche projet

Contexte :

- La SEM Soleil a été créée par le SIEL Territoire énergie Loire pour pouvoir s'investir dans des projets d'énergie renouvelable se développant sur le territoire.

Initiative :

- 12 agriculteurs s'engagent dans un projet de méthanisation collective, qui permet de recycler les effluents d'élevage, les bio-déchets issus de la restauration collective et les restes de l'industrie agro alimentaire du secteur.



Fiche projet

Contexte :

• Au début de chaque mandature, le conseil départemental des jeunes du Tarn choisi cinq thématiques sur lesquelles travaillent les jeunes élus durant leur deux ans de mandature.

Initiative :

• La mandature 2016-2018 a réalisé une BD *Tu peux... mais sache que...*, destinée à sensibiliser les collégiens aux petits gestes de préservation de l'environnement autour de 4 thématiques : biodiversité, alimentation, déchets, transports.

CHRISTELLE CABANIS

Conseillère départementale déléguée à la jeunesse

« L'environnement figure au cœur des préoccupations des jeunes comme du département. À travers cette initiative ils ont affirmé concrètement leur sensibilité aux problématiques environnementales »

Département du Tarn (81)

Des bulles pour sensibiliser les jeunes

Avec le conseil départemental des jeunes, le département du Tarn affiche une politique volontariste en faveur de l'éducation à la citoyenneté des jeunes collégiens : le conseil réunit 42 élèves et élus, soit un par collège, public et privé, organisés en commission, comme les adultes.

Au début de la mandature 2016-2018, les collégiens ont choisi les thèmes des cinq commissions sur lesquelles ils ont travaillé et l'environnement a remporté de très nombreux suffrages. Au fil des séances, l'idée de réaliser une BD de sensibilisation aux problèmes environnementaux a émergé. « Nous leur avons donné tous les moyens nécessaires pour mener à bien leur projet. Ils ont choisi les thèmes, cherché les données scientifiques avec les animatrices et animateurs qui les accompagnent, imaginé les scénarios et des dialogues qui parlent aux jeunes. Nous avons ensuite fait appel à un dessinateur pour les mettre en images » explique Christelle Cabanis, conseillère départementale déléguée à la jeunesse. La bande dessinée « Tu peux... mais sache que... » illustre des problématiques environnementales de la vie courante avec des exemples concrets : la déforestation et l'huile de palme via la pâte à tartiner, les conditions d'élevage des

poules de ponte, l'accumulation des déchets plastiques dans l'océan, ou encore l'impact des transports sur la pollution. Chaque scénario apporte des informations et propose solutions et gestes simples. 23 000 exemplaires ont été imprimés et diffusés dans tous les collèges du Tarn. Les enseignantes et enseignants se sont emparés de cet outil et continuent à le faire vivre grâce à la version numérique fournie par le conseil départemental. La BD poursuit aussi son travail de sensibilisation grâce aux réseaux des Franca (éducation populaire), des MJC et des nombreuses associations qui l'utilisent. Et pour couronner son succès, « Tu peux... mais sache que... » a remporté le prix Anacej national des jeunes citoyens 2019.



Consultez notre dossier transition écologique sur la médiathèque du site : cnfpt.fr

TEN-DANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du service public en action

Comparativement à l'an passé, il ressort que plus l'échéance du scrutin se rapproche, plus la volonté de poursuivre augmente. > sciencespo.fr

DATA & COLLECTIVITÉS

Une production de données inégale

Selon l'Observatoire Open data des territoires, la création d'une entité de l'association Open data France, l'application de la loi pour une République numérique est en bonne voie. Cette loi obligeait l'ensemble des collectivités de plus de 3 500 habitants à ouvrir leurs données publiques et ce, à compter du 7 octobre 2018. Conclusion, le nombre de collectivités ayant ouvert leurs données a été multiplié par 4 depuis 2016. Toutefois, l'objectif d'ouverture des données de 4 500 structures n'est pas encore atteint, un phénomène en grande partie causé par les difficultés que rencontrent certaines collectivités, les plus petites, pour produire des données. > observatoire-opendata.fr



RAPPORT

Droit de l'enfant

École, services sociaux, établissements pénitentiaires pour mineurs : le Défenseur des droits a publié un rapport sur les droits de l'enfant le 18 novembre dernier. Après avoir été saisi de nombreux cas de violences dans des lieux accueillant les plus jeunes, il appelle les institutions à mieux garantir les droits des enfants. > defenseurdesdroits.fr



MAIRES DE FRANCE

Des maires combatifs

A quelques semaines des prochaines élections municipales, 48 % des maires interrogés sont certains d'être candidats à leur propre succession, 23 % restent indécis et 28 % souhaitent abandonner. En réalité, il existe un seuil autour des communes de moins de 3 500 habitants : les maires appartenant à cette strate de population sont partagés entre ne pas se représenter (30 %), se représenter (46 %) et décider plus tard (24 %). Au delà de ce seuil, les maires affichent des ambitions de candidature à leur propre succession dans des proportions plus élevées (70 %) contre seulement 20 % de maires partant et 10 % de maires encore indécis.

L'APPRENTISSAGE QUELS BÉNÉFICES POUR LES COLLECTIVITÉS ?

Dans un secteur public plutôt en retrait sur le sujet, la fonction publique territoriale (FPT) fait figure de bonne élève en concentrant la majorité des apprentis. Le fruit d'un engagement profond en faveur de la formation et de l'emploi qui peut, à certaines conditions, renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

[Suivez le débat.](#)





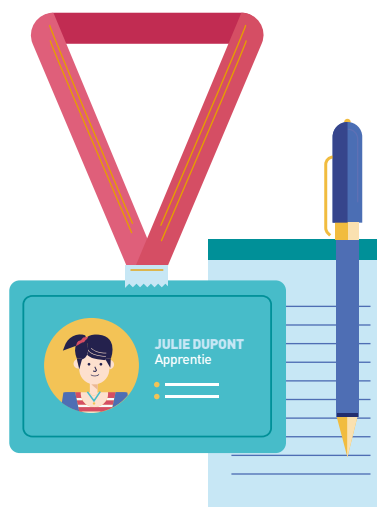
JEAN-PASCAL SAMMUT,

directeur du CFA Languedoc-Roussillon (CNFPT)

« Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, l'accueil d'apprentis dans les collectivités locales reste en-deça des attentes. Le coût élevé de la démarche n'explique pas tout car certaines petites collectivités avec peu de ressources sont très dynamiques sur le sujet. À noter que quand elles se lancent, les collectivités locales sont ensuite fidèles au dispositif. Elles en retirent en effet de nombreux bénéfices en termes de gestion des RH, notamment des maîtres d'apprentissage qu'elles peuvent faire monter en compétences. »

Les collectivités locales championnes... du secteur public

La fonction publique territoriale reste, en 2018, le principal recruteur des nouveaux apprentis de la fonction publique. Si cette dernière, dans son ensemble a enregistré 14 753 nouveaux contrats d'apprentissage (en hausse de 5,2 % par rapport à 2017), les collectivités locales sont les plus actives sur le sujet avec 58 % des entrées en apprentissage, suivie par la fonction publique d'État 37 % et la fonction publique hospitalière, 5 %.



La FPT concentre

58%

des entrées en apprentissage (+ 4 points par rapport à 2017), soit 8 552 nouveaux contrats enregistrés (+ 13,5 % par rapport à 2017)

60%

par les communes

20%

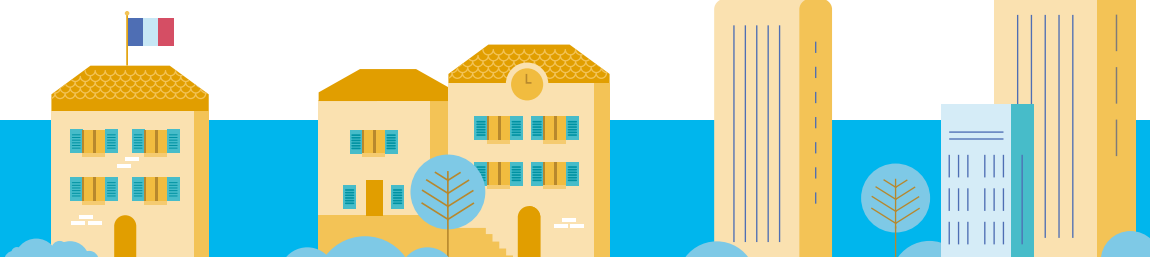
par les établissements communaux ou intercommunaux

16%

par les départements et établissements départementaux

6%

par les régions



Concourir aux objectifs éducatifs

En accueillant des apprentis, la collectivité participe concrètement à l'effort de qualification des jeunes ou de personnes en situation de handicap sur son territoire. Elle favorise l'insertion professionnelle et l'acquisition des savoirs selon une pédagogie qui se différencie du mode traditionnel d'acquisition des connaissances scolaires. Cette action s'inscrit pleinement dans le champ des politiques publiques en faveur de la formation et de l'emploi.



MARIE HÉLÈNE TOUTIN.

Ingénieur d'études d'un centre associé au Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) - Université de Lille, Clersé CNRS

« Le développement de l'apprentissage est pro-cyclique. Dans une période de croissance faible ou de contrainte budgétaire forte, les employeurs sont moins incités à s'engager. Surtout, l'apprentissage peut inquiéter car il s'agit d'accueillir des publics nouveaux avec un risque de rupture de contrat assez élevé (environ 33%). Tous les jeunes et tous les employeurs ne sont pas faits pour ça. Ceux qui se lancent doivent analyser les facteurs de

réussites et d'échec. Il faut notamment penser cette démarche de manière globale et ne jamais oublier qu'il s'agit d'accueillir et de former des individus qui se construisent professionnellement et personnellement. A cet égard, le rôle des maîtres d'apprentissage est crucial et les employeurs doivent non seulement former ces derniers mais aussi les entendre et les soutenir dans la durée. »

33%

le taux de rupture des contrats d'apprentissage (Source Marie-Hélène Toutin / Céreq)



De multiples bénéfices RH

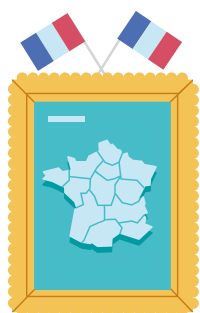
Pour les employeurs, notamment les plus petits, l'apprentissage permet de se constituer des compétences adaptées à ses besoins, de fidéliser et de faire connaître l'organisation. Il peut constituer un levier de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour recruter dans des secteurs tendus ou anticiper les départs à la retraite. Dans tous les cas, les échanges de savoirs intergénérationnels sont renforcés et la collectivité s'enrichit des nouvelles compétences portées par les jeunes générations. L'alternant joue, en outre, un rôle de trait d'union entre l'univers du travail et celui de l'enseignement, favorisant les échanges autour de formation et dynamisant ainsi les équipes de travail. Enfin, en désignant des maîtres d'apprentissage, les employeurs territoriaux peuvent offrir de nouvelles perspectives à certaines catégories d'agents, B ou C notamment, qui y trouvent une reconnaissance professionnelle (monétaire ou statutaire). Ces derniers peuvent d'un autre côté développer des compétences (pédagogie, communication, évaluation...) au service public et de la collectivité qui l'emploie.



AUDREY THOMAS,

responsable service recrutements de la Ville de Clermont-Ferrand

« Sur l'ensemble des apprentis accueillis (12 actuellement), les contrats vont à leur terme, sauf à de très rares exception. Ces résultats sont obtenus grâce à la volonté de la municipalité de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes et d'impliquer les services et pas seulement les RH, dans la démarche. Les services sont en effet à l'origine de la campagne d'apprentissage puisqu'elle commence chaque année par l'évaluation des capacités d'accueil de chacun (organisation, disponibilité de maître d'apprentissage...). Ensuite, seulement, nous cibons les métiers sur lesquels nous pouvons avoir des difficultés à recruter (régisseur des équipements de spectacles) ou sur lesquels nous allons avoir des opportunités de recrutement (personnels de la petite enfance) dans une démarche de gestion des emplois et des compétences. Sur les 5 dernières années, une quinzaine d'apprentis ont ainsi été titularisés. »



46%

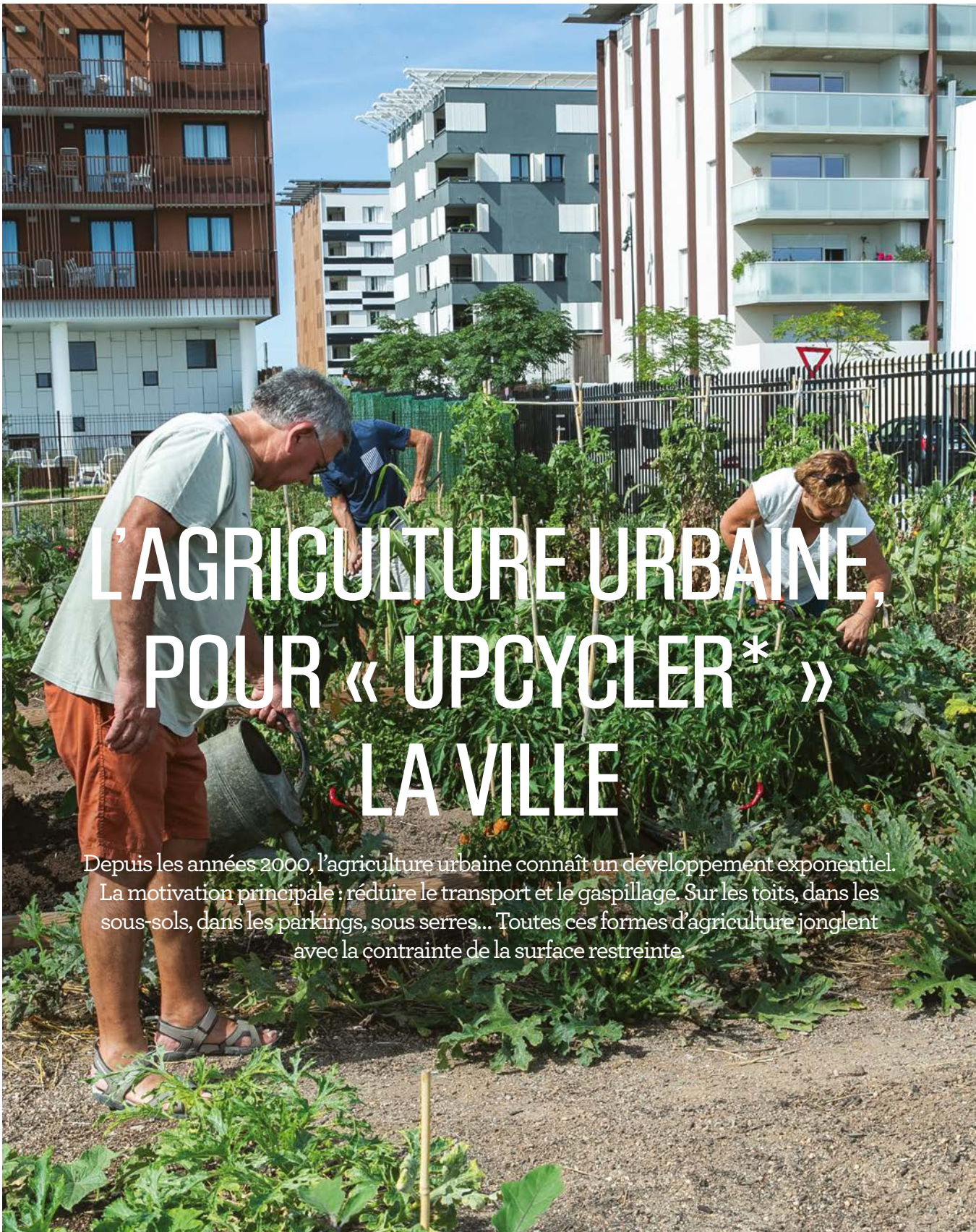
des apprentis de la FPT
sont des femmes(en hausse).



Retrouvez plus d'infos en ligne
cnfpt.fr/mediatheque

Intervention du CNFPT

À compter du 1^{er} janvier 2020 et conformément à l'article 62 de la loi du 6 août 2019, le CNFPT est tenu de financer à hauteur de 50 % les coûts de formation des apprentis territoriaux. Un décret d'application de cet article doit paraître prochainement, afin de cadrer les modalités de financements entre le CNFPT et les centres de formation des apprentis (CFA).



L'AGRICULTURE URBAINE, POUR « UPCYCLER* » LA VILLE

Depuis les années 2000, l'agriculture urbaine connaît un développement exponentiel. La motivation principale : réduire le transport et le gaspillage. Sur les toits, dans les sous-sols, dans les parkings, sous serres... Toutes ces formes d'agriculture jonglent avec la contrainte de la surface restreinte.

* "Upycler" signifie recycler, en améliorant le produit initial



La valeur du souterrain urbain

Les initiateurs de la Caverne ont débuté dans un ancien bunker mis à disposition par la ville de [Strasbourg](#).

Aujourd'hui ils produisent endives, micro-pousses, shiitakés ou pleurotes, des champignons de culture, dans un environnement où l'air pollué de la surface est filtré, à température constante et avec une humidité apportée par des brumisateurs.



Accroître la surface d'exploitation

Comment développer une surface d'exploitation de 1000 m² et produire ainsi chaque année 12 tonnes de fruits, légumes, champignons, fleurs comestibles, plants, semences... soit la consommation annuelle de 200 familles ?

La municipalité de [Romainville](#) a opté pour une tour maraîchère, qu'elle inaugurerà en 2020. L'exploitation comprendra en fait deux tours vitrées, la plus haute s'élevant à 24 mètres.





Créer du lien social

Avec la création des jardins partagés, l'agriculture urbaine permet aux citoyens de cultiver des légumes bio, de renouer avec le travail de la terre et de recréer du lien social entre les populations, comme cela a été constaté dans le nouveau quartier des Salins, à [Sète](#).



Ramener le végétal en ville

Le projet Climax, lauréat de l'appel à « projet urbain innovant » lancé par la [ville d'Angers](#) en 2017 prône le « retour d'une nature productive en ville ». Il vise à créer une ferme urbaine, structurée autour d'une résidence de personnes âgées qui abritera une serre suspendue au 4^e étage, des bacs de culture sur 370 m² et 470 m² de terrasses. Le tout essaimant le long d'une avenue verte desservie par une ligne de tramway.

ACTIONS

Partageons notre vision
de la formation



MAISONS FRANCE SERVICES

Lancement de la formation des agents

Le Gouvernement souhaite développer, sur l'ensemble du territoire, le réseau de maisons France Services. Le principe ? Permettre à chaque Français d'effectuer ses démarches du quotidien, à moins de 30 minutes de son domicile. Une bonne partie des Maisons de services existantes vont ainsi être transformées en France Services et leurs agents vont bénéficier d'un plan de formation sur l'accompagnement des usagers, les outils numériques et les services offerts par chacun des partenaires de ces maisons (voir encadré).

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Banque des territoires, après avoir sollicité le CNFPT pour établir le référentiel de formation, ont confié le dispositif de formation au CNFPT et à l'Institut 4.10. Chaque stagiaire bénéficiera de 6,5 jours de formation sur l'accompagnement de l'usager, sur la médiation numérique et sur la maîtrise des outils numériques.

Le CNFPT est ainsi chargé de former les agents des structures France Services, autour de six missions :

1. L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives ;
2. L'accompagnement des usagers à l'utilisation du numérique ;
3. L'accueil (physique et téléphonique) et l'information des usagers ;

Créer du lien social Avec la création des jardins partagés, l'agriculture urbaine permet aux citoyens de cultiver des légumes bio, de renouer avec le travail de la terre et de recréer du lien social entre les populations, comme cela a été constaté dans le nouveau quartier des Salins, à Sète.

4. La médiation et la négociation entre les usagers / partenaires ;
5. L'animation du lieu d'accueil, la promotion de la maison France Services et du territoire ;
6. La gestion de la maison France Services.

Un lieu pour centraliser

Ouverte en permanence au moins cinq jours par semaine (24h hebdomadaires), la Maison France Service est un lieu dans lequel l'usager obtiendra des réponses complètes, sans réorientation systématique, à ses démarches du quotidien. Neuf opérateurs forment le socle du bouquet de services disponible dans chaque maison : Pôle emploi, CNAM, MSA, CAF, CNAV, La Poste, DGFIP, ministère de la Justice et de l'Intérieur.



L'ensemble de nos
formations sur
cnfpt.fr

POUR UNE CULTURE COMMUNE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL



LA PROBLÉMATIQUE

Obligatoire depuis 2015 pour les agents de la fonction publique territoriale, l'entretien professionnel suscite encore parfois certaines appréhensions chez les agents et leurs encadrants. Depuis l'entrée en vigueur du dispositif, la ville de Compiègne cherchait le moyen de lever ces difficultés afin de faire de ce moment le véritable acte managérial qu'il doit être. « *Notre objectif n'était pas de faire de chaque encadrant un spécialiste de l'entretien professionnel mais que tous, de la direction au management de proximité, partagent une culture commune* » explique Alexandra Tissot-Pagès, DRH de la ville et de l'agglomération de Compiègne. Les formations pointues mobilisant les encadrants sur plusieurs jours ne répondaient pas à cette attente. Fin 2018, la ville s'est adressée à la délégation de Picardie du CNFPT dans l'espoir de trouver une solution.

LES RÉPONSES

Les équipes du CNFPT ont proposé à la ville d'adapter sa formation standard à l'entretien professionnel.

En d'autres termes, de recalibrer, en quelques semaines, le fond et la forme d'un stage sur 2 journées approfondissant tous les sujets en une formation de... 3 heures. Une gageure en apparence mais qui a pourtant été tenue grâce à la collaboration étroite du CNFPT, du formateur et de la référente formation de la ville. « *Nous étions un peu sceptiques au début quant à la possibilité de faire tenir la formation sur 3 heures*, explique Claudie Michel, conseillère formation de la délégation Picardie, *mais notre positionnement - l'entretien professionnel : un acte de management - correspondait parfaitement à la priorité que la ville souhaitait faire passer et nos échanges*



nourris ont permis d'adapter la forme et le contenu du stage. »

FORMAT CONFÉRENCE ET CONTENU RAMASSÉ

Les formations ont pris la forme de conférences auprès de groupes larges (environ 30 personnes) permettant d'aborder un contenu « clair, court, concis, convaincant et convaincu » : rappel du cadre réglementaire et des critères à partir desquels la valeur professionnelle est appréciée, rôles et missions de la manageuse ou du manager, définition des objectifs, postures managériales et facteurs de réussite... « Au-delà des points incontournables, explique Hervé Claeysen, le formateur, il s'agissait de se focaliser sur les sujets prioritaires pour la ville, ceux qui avaient pu poser question aux encadrants lors des campagnes d'entretien professionnel passées. »

LE SENS DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Un temps a ainsi été, par exemple, consacré à la définition des objectifs

(spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis). Plus fondamentalement, le formateur a insisté sur l'importance et le sens de l'entretien professionnel dans le cadre du management par objectif (orienté vers la performance), le cœur du message de la ville. « Ce que nous voulions, c'est que chacun comprenne l'utilité de l'entretien professionnel pour améliorer sa relation avec les agents et que tous soient en mesure de l'expliquer aux agents. C'est surtout une culture de l'évaluation qu'il fallait partager largement. » confirme Alexandra Tissot-Pagès.

Après une première session ouverte aux directrices et directeurs, la ville a décidé d'étendre ce stage à l'ensemble des encadrants de proximité au cours de deux sessions supplémentaires. Deux sessions programmées avant la mi-février pour qu'ils puissent être formés avant le lancement de la campagne d'évaluation de l'année.



« Nous voulions partager largement une culture de l'évaluation et que chacun comprenne l'utilité de l'entretien professionnel pour améliorer sa relation avec les agents. »

Alexandra Tissot-Pagès,
DRH de la ville de Compiègne



Consultez l'ensemble de nos articles sur [cnfpt.fr/la médiathèque](http://cnfpt.fr/la-médiathèque)



ACTIONS.PANORAMA

MANAGER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Pour une transition numérique réussie dans les collectivités, les manageuses et managers territoriaux doivent la maîtriser pour ensuite accompagner leurs équipes. À travers des stages, une e-communauté, des événements et publications, le CNFPT multiplie les services pour aider les encadrants territoriaux à adopter les postures d'un management numérique et agile, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.



Retrouvez toutes les formations sur cnfpt.fr/choisir-une-formation

E-COMMUNAUTÉ "TRANSFORMATION DIGITALE"

Pour s'informer et échanger sur le numérique

Accessible à tous sur inscription, l'e-communauté thématique consacrée à la transformation numérique compte aujourd'hui près de 2 000 membres.

Les manageuses et manageurs sont évidemment les premiers concernés par les sujets abordés. Ils sont aussi les premiers bénéficiaires des outils mis à disposition. Fil d'actu, documents de référence (charte de déontologie du délégué à la protection des données, guide sur la sécurité des données de la CNIL, top 250 des éditeurs de logiciels...), agenda des événements ou dossiers partagés... Chacun peut ainsi contribuer et s'informer, à son rythme et à chaque instant.

Rendez-vous sur e-communautes.cnfpt.fr/transformation-digitale



LES ENJEUX INTERNES DU NUMÉRIQUE POUR LES COLLECTIVITÉS

Appréhender les impacts internes du numérique

3 jours en présentiel - code formation : 6NUME

La formation qui se déroule sur 3 jours en présentiel permet aux cadres de direction de cerner les principaux enjeux du numérique, leurs impacts et leviers internes dans le pilotage de la collectivité. L'analyse critique de plusieurs exemples récents de grands chantiers numériques (e-administration, stratégies digitales, espaces collaboratifs...) permet d'aborder les questionnements induits autour de l'accompagnement du changement, de l'innovation dans les pratiques managériales, de l'optimisation réelle ou supposée des coûts.



STÉPHANE GUGGINO

Directeur système d'information (DSI) de la ville de Sainte-Maxime (83)

« Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur informatique de ma collectivité, j'étais intéressé par les retours d'expériences autour de la mise en place d'outils numériques au service des citoyens.

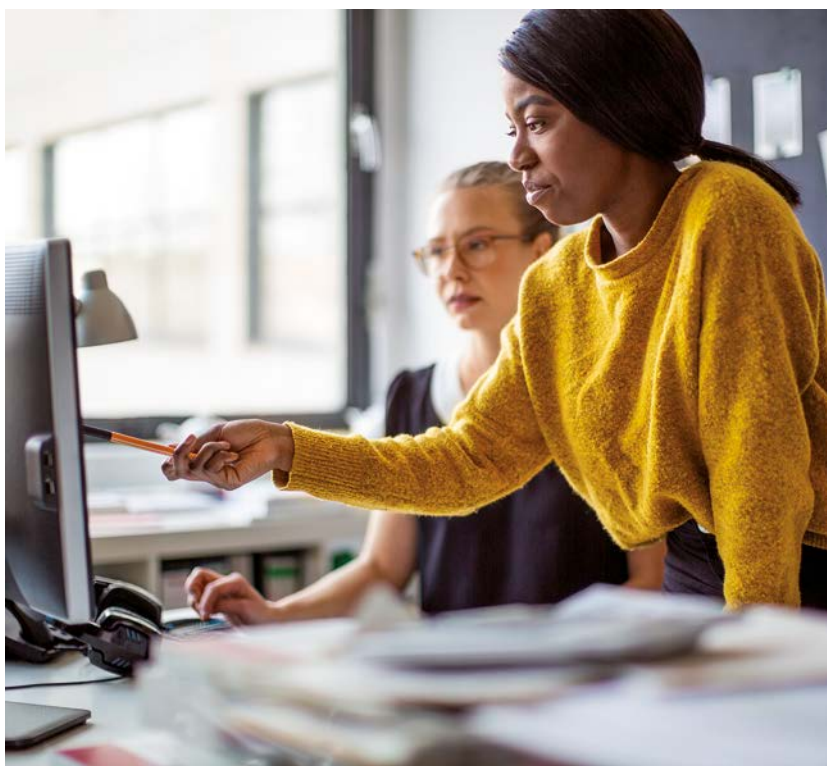
Les exemples sur lesquels nous avons travaillé au cours du stage étaient particulièrement instructifs. En outre, j'y ai trouvé des pistes de recherche pour faire avancer mes propres projets. Le stage permet aussi à tous les participants, quel que soit le métier, d'apprendre à parler le même langage pour aborder les enjeux internes du numérique. C'est un préalable pour pouvoir travailler de manière plus transversale et intégrer les nouveaux outils en amont de tous les projets. Au final, les travaux et échanges permettent de positionner le numérique comme une opportunité afin de faire évoluer les pratiques et l'organisation et non comme une contrainte supplémentaire qu'il faudrait se contenter d'intégrer. »



PATRICK PASQUIER

Chargé de mission Grand Paris Seine Ouest

« J'avais conscience de l'impact du numérique sur notre environnement mais le stage m'a permis de mieux comprendre comment celui-ci pouvait nous amener, en interne, à faire évoluer nos organisations, nos manières de travailler sur un mode plus collaboratif et agile. La visite du site du CIG de la Grande Couronne était très enrichissante. Elle nous a donné à voir comment, dans le domaine du développement, en introduisant le droit à l'expérimentation et à l'erreur, mais aussi en impliquant régulièrement tous les acteurs, on pouvait améliorer la gestion de projet et redonner du sens au projet pour chacun. »



L'ÉMERGENCE DU CADRE NUMÉRIQUE ET AGILE

Accompagner les transitions et adopter un management agile

**2 jours en présentiel et 0,5 jour à distance
- code formation : SXNM3**

Au cours de ces deux journées de stage, les participants – manageuses et managers d'équipe ou de projet – s'approprient la posture d'un management numérique et agile. Une inscription à l'e-communauté thématique « Transformation digitale » permet une première familiarisation avec les enjeux des transitions numériques pour le management. Une demi-journée est consacrée à une visite d'un service qui met en œuvre au quotidien les méthodes agiles. Le stage permet aussi d'acquérir les méthodes et outils pour accompagner ces transitions et adopter un management agile.

PUBLICATIONS

Orienter la réflexion

Pour nourrir la réflexion et aider à anticiper les besoins en compétences des managuses et managers territoriaux à l'heure du numérique, le CNFPT vient de publier une nouvelle note sectorielle. Le document, accessible sur le site Internet cnfpt.fr rubrique Études, est le fruit des échanges des experts du pôle de compétences Management stratégique de l'établissement, comme des DGS/DGA de collectivités et les conseillères et conseillers formation management du CNFPT.

> cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS

Des temps pour s'inspirer

Le CNFPT organise des journées d'actualité rythmées de conférences, tables rondes, débats et ateliers sur le sujet. En 2019, l'une d'elles portait sur « Les enjeux managériaux des transitions numériques ».

Une journée inspirante « Stratégies numériques, équipes de direction : où en êtes-vous ? » sera programmée, en 2020, à Nancy le 13 février, Angers le 5 juin, La Rochelle le 1^{er} septembre et Toulouse le 15 octobre.

> **Inscriptions sur cnfpt.fr**

LES OUTILS DU NUMÉRIQUE ET LEURS USAGES POUR UN MANAGEMENT COLLABORATIF

Favoriser l'émergence d'une culture collaborative

2 jours en présentiel et 0,5 jour à distance
- code formation : **SXNM4**

Ce stage s'adresse aux encadrants qui ont besoin de mieux connaître et intégrer les outils et usages du numérique dans leurs pratiques quotidiennes de management d'équipes et/ou de projet. Les participants y découvrent les outils numériques collaboratifs et leurs usages (animation, production, idéation, veille informationnelle) et surtout comment les intégrer dans leurs pratiques managériales collaboratives.

Au programme : échanges sur des cas concrets rencontrés par les stagiaires, découverte d'outils par l'expérimentation et un temps à distance (3 heures) sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.



BLANDINE BOLARD

Directrice d'accueils de loisirs (39)

« Dans mes fonctions, j'ai une grande part de management à distance qui se résumait jusqu'à présent à l'utilisation de la messagerie électronique depuis mon PC. J'avais besoin de découvrir les possibilités offertes par les nouveaux outils numériques pour créer du lien, gérer des projets collectifs plus et mieux. Après un module à distance qui m'a permis de m'acculturer au management collaboratif, le premier temps en présentiel a été l'occasion d'aborder les sujets liés à la posture dans le management collaboratif. La clé est de s'adapter à chacun des collaborateurs en fonction de son attitude. Nous avons découvert des outils, leurs potentialités - dans le suivi et la gestion de projet, l'animation des réunions ou la rédaction de comptes rendus - et surtout pris le temps de bien les prendre en main. 2 jours pleins pour acquérir les bases et gagner confiance pour pratiquer. »



Retrouvez plus d'infos sur cnfpt.fr/choisir une formation



PIERRE-STÉPHANE SIMÉON

Formateur pour le CNFPT

Après 15 années passées dans le marketing et les télécommunications, Pierre-Stéphane Siméon s'est reconverti dans la formation pour adultes et intervient pour le CNFPT, mais aussi en IUT à Nancy où il dispense des cours autour de la communication.

TROUVER LA RÉPONSE EN SOI AVEC LA FORMATION-ACTION »

Dans la formation-action, les stagiaires se forment en apportant eux-mêmes une réponse à une problématique réelle de travail, dans un processus itératif guidé par le formateur ou la formatrice.

LA MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

« La formation-action part de situations de travail réelles rencontrées par les stagiaires. À toutes les étapes - négociation d'objectifs individuels et collectifs, émission d'hypothèses, élaboration d'outils et/ou de méthodologies et évaluation de résultats -, ils doivent mobiliser leurs propres ressources pour apporter une solution à la problématique posée. »

SON INTÉRÊT

« Dans la formation-action, les participants ont le rôle principal. L'intervenant se charge de guider la démarche. Cela renforce la confiance de chacun en sa capacité à résoudre n'importe quelle problématique en s'appuyant sur ses propres compétences et en mobilisant l'intelligence du groupe. »

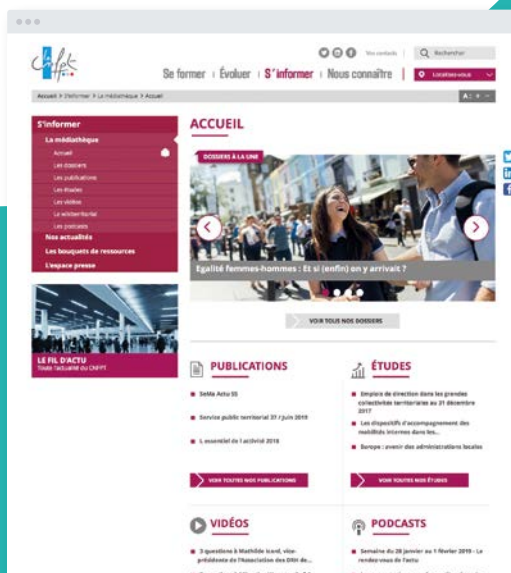
DIFFICULTÉS

« Il faut partir de situations les plus proches possibles de la réalité des stagiaires. Pour le formateur ou la formatrice, cela suppose donc d'être en mesure de recueillir les bonnes informations sur les participants ou que les descriptions des formations soient suffisamment précises pour attirer un public assez homogène. Faute de quoi, le formateur ou la formatrice devra "ajuster le tir" et proposer des situations de travail plus adaptées. »

Service public territorial

EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur cnfpt.fr ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.



LA MOBILISATION CITOYENNE EST DÉCLARÉE !

Comment développer la citoyenneté des habitants ? Qu'est-ce qui fait que l'on se sent citoyen ? Les collectivités ont compris qu'elles ont un rôle important à jouer sur ces questions de politiques publiques. Elles multiplient les initiatives pour « faire société » et tenter de créer un déclic pour que chacun sorte de sa position d'usager et comprenne qu'il est acteur de la cité.



LE TÉLÉTRAVAIL AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Malgré ses avantages en termes de qualité de vie au travail et de performance des organisations, le télétravail est encore loin de connaître la généralisation à laquelle il semble promis. Entre contraintes organisationnelles et freins culturels dans la fonction publique, comment tirer tous les avantages de cette modalité organisationnelle si prometteuse ?



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : servicepublicterritorial@cnfpt.fr ou sur nos comptes :





FORMATIONS 2020

**NOUS INVENTONS
ENSEMBLE
VOS SOLUTIONS
FORMATION**

DÉCOUVREZ NOTRE
NOUVELLE OFFRE DE FORMATION
SUR **WWW.CNFPT.FR**



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT